



APPELER LE 111



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

Vous souhaite une bonne & heureuse année 2023

10 janvier 2023

ZIO :

DES ACTEURS DU COMMERCE SENSIBILISES SUR LE DROIT ET LA POLITIQUE DE LA CONCURRENCE

Tsévié, 10 jan. (ATOP) – Une formation sur le droit et la politique de la concurrence a réuni, les 9 et 10 janvier à Tsévié, cent acteurs du commerce des secteurs public, privé et de la société civile de Lomé commune et des régions Maritime et des Plateaux.

La rencontre est initiée par le ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale. Elle a permis aux différents acteurs de cerner leurs droits et devoirs au regard des différentes dispositions des textes surtout la loi N°99-011 réglementant l'exercice des activités commerciales par les acteurs du commerce.

Les participants ont été éduqués sur les thématiques relatives au droit et la politique de la concurrence au plan national, et la réglementation au niveau régional (CEDEAO et UEMOA). La première journée a été consacrée à la sensibilisation des commerçants, des représentants des associations de défense des consommateurs et des structures étatiques. Les inspecteurs, contrôleurs et contrôleurs adjoints étaient à l'honneur le second jour. Ils ont été outillés sur les bonnes manières d'exercer leurs activités.

Pour le directeur général du commerce, Abé Talime, la libéralisation du commerce n'autorise pas les acteurs du secteur à faire ce qu'ils veulent. Mais les textes les obligent à suivre la réglementation en vigueur pour éviter de tomber sous le coup de la loi. Pour ce



Les participants

faire, il a demandé aux commerçants de mettre sur le marché des produits conformes et de respecter la loi sur la concurrence. Il a remercié le gouvernement pour la place accordée au commerce dans l'économie nationale.

Le préfet du Zio, Etsè Kodjo Kadévi a salué cette rencontre. « Elle permettra aux différents acteurs de maîtriser les textes réglementaires pour favoriser la mise sur le marché de produits sains pour la santé des populations », a-t-il souligné. ATOP/AKM/MEK

ECHOS DE LA CAPITALE

RELIGION :

LOMÉ ACCUEILLE LA 1ERE EDITION DE LA GRANDE CROISADE DE REVEIL « TOGO A JESUS-CHRIST 2023 »

Lomé, 10 jan. (ATOP) – La « Communauté Missionnaire de Réveil » basée au Cameroun du prophète Rodrigue Ndeffo organise en collaboration avec l'Association des pasteurs et évangélistes de la génération du feu (APEGEF)-Togo la première édition de la grande croisade de réveil « Togo à Jésus-Christ 2023 » du 10 au 12 janvier au Palais des Congrès de Lomé.



Prophète Ndeffo face à la presse



L'affiche

Placée sous le thème : « La puissance suprême de Jésus-Christ », ce rendez-spirituel, premier du genre au Togo, permettra d'annoncer la bonne nouvelle de Jésus-Christ et de révéler la gloire de Dieu. Il sera marqué par d'intenses prières et d'intercessions et de délivrances. Les fidèles chrétiens seront émerveillés aussi par des enseignements et témoignages du prophète

Le prophète Ndeffo, orateur principal a indiqué que c'est une grâce d'être au Togo parce que c'est une période où les yeux du Seigneur sont sur cette nation, mais c'est aussi le temps de Dieu d'accomplir ce qu'il a prescrit dans son cœur il y a quelques années de venir au Togo. « Maintenant l'esprit de Dieu a tout organisé et nous voici au Togo. Avant de souffler dans les narines d'Adam, Dieu a d'abord formé la structure donc avant qu'il y ait ce grand mouvement de réveil, il fallait qu'il y ait l'APEGEF », a-t-il expliqué. Le prophète a dit que pendant les trois jours, le vent de l'esprit va allumer un feu qui ne va plus jamais s'éteindre. « Nous venons avec une grande humilité mais nous savons que le Togo ne sera plus le même. Chaque fois que le Seigneur envoie quelqu'un en mission, il a un message à transmettre. Nous avons une parole que le Seigneur a mise dans notre esprit et c'est ce que nous venons communiquer », a-t-il déclaré.

Le président de l'APEGEF, Apôtre Paul Kpodonou a déclaré que le peuple de Dieu va voir des miracles et directives pour cette année. A cet effet, il a convié la population togolaise au palais des congrès pour vivre ce grand moment et recevoir le message de Dieu.

La « Communauté Missionnaire de Réveil » est née il y a 17 ans à la suite d'une vésitation du Seigneur Jésus-Christ commissionnant son fils le Prophète Rodrigue Ndeffo à « ôter les manteaux d'afflictions sur toutes les nations » et révéler la gloire du Christ ressuscité. Aujourd'hui, cette église dont le siège mondial est à Yaoundé au Cameroun, a des branches en Europe (France, Italie, Belgique,...) en Amérique (Etats-Unis, Canada, ...) et ailleurs en Afrique dont le Togo.

ATOP/TGB/BV

NOUVELLES DES PREFECTURES

PREMIERE SESSION ORDINAIRE :

LE CONSEIL MUNICIPAL DES LACS 1 PLANIFIE LES ACTIONS A MENER



Les participants

Aného, 10 jan. (ATOP) - Le conseil municipal de la commune Lacs 1 a ouvert, le lundi 9 janvier à Aného, chef-lieu de la commune, les travaux de sa première session ordinaire consacrée à la planification des actions à mener au cours de l'année de 2023.

Prévus pour trois jours, les travaux seront consacrés aux échanges sur la politique de mobilisation des recettes de la commune, les niches de recettes, l'étude, l'adoption et ou la modification des recettes non-fiscales. Les élus locaux vont plancher

également sur l'affectation d'un site à « Djossi » (Espace Boka) pour la construction de marché, la valorisation économique des salles de réunion et des engins de la commune. Ils vont également échanger sur les situations financières des agents de la commune, les indemnités des chefs de services, des comptables et des régisseurs.

L'activité permettra aussi aux conseillers municipaux de faire le point sur la coopération et la politique extérieure de la commune et de suivre des communications sur le système technico-financier de vidange des fosses dans la commune, la politique d'intégration des personnes en situation de handicap et la présentation du bilan des activités des volontaires d'engagement citoyen (VEC) en 2022. La politique d'équité genre, et l'adresse des rues de la commune sont également au programme.

Le préfet des Lacs, Benissan-Têtêvi Datè a félicité les conseillers municipaux pour leurs efforts en vue du développement communautaire et l'amélioration des conditions de vie des populations. Il a réitéré son engagement et sa disponibilité à les accompagner pour la réussite de leur mission.

Le maire de la commune des Lacs 1, Me Aquereburu Koffi Alexis a salué la politique de décentralisation et de développement du chef de l'Etat. Il a félicité le

représentant du pouvoir central pour sa disponibilité et sa volonté constantes à accompagner la commune.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence des chefs des services déconcentrés de l'Etat, des responsables des organisations de la société civile et autres personnalités. ATOP/DK/BA

LE CONSEIL MUNICIPAL BINAH 2 DEFINIT LES CHARGES DES COMMISSIONS DE LA COMMUNE



Les participants

Pagouda, 10 jan. (ATOP) – Les conseillers municipaux de la commune Binah 2 planchent sur les cahiers de charges des commissions municipales permanentes, du 9 au 14 janvier à Kétao, chef-lieu de ladite commune au cours de la première session de l'année 2023.

Les travaux de cette première session ordinaire de l'année 2023 permettront à ces élus locaux d'évaluer aussi les efforts fournis l'année dernière et de fixer d'autres objectifs pour le développement de la localité. Les échanges

s'articuleront spécifiquement autour des cahiers de charges des commissions économique et financière, domaniale et de la commission des affaires sociales. Ils porteront également sur le cahier de charges du personnel de la mairie dont la gestion doit être axée sur des résultats.

Le secrétaire général de la préfecture de la Binah, Kpelou Binidi a félicité ces élus locaux pour les efforts consentis en vue d'améliorer les conditions de vie des populations à la base et aussi dans l'élaboration du Plan de développement communal (PDC) Binah 2 en cours de validation. Il a souhaité que la session soit un cadre d'action et de partage d'expériences qui débouchera sur des résultats concrets visant l'épanouissement de toute la communauté locale.

Le maire de la commune Binah 2, le médecin Col Ali Tatangue a encouragé ses collaborateurs à donner le meilleur d'eux-mêmes pour le bien-être de tous. Il a invité tous les acteurs en développement à soutenir le conseil municipal dans la mise en œuvre des projets en cours de réalisation et ceux programmés pour cette année 2023.

La cérémonie s'est déroulée en présence des chefs de services déconcentrés de l'Etat, des responsables des organisations de la société civile, des autorités traditionnelles et des responsables des forces de l'ordre et de sécurité. ATOP/JAK/DHK

ENVIRONNEMENT :

LA COMPETITION « INNO VERTE » LANCEE

Pagouda, 10 jan. (ATOP) - La compétition inter-établissements dénommée « Inno verte » a été lancée le vendredi 6 janvier à Pagouda chef-lieu de la commune Binah 1.

Organisée par le Comité d'initiative locale pour la promotion d'activités économiques durables et innovantes (CILPADI), cette compétition inter-établissements regroupera les équipes des écoles et collèges d'une part et celles des lycées d'autre part. Il s'agira de faire des exposés sur des thèmes liés aux problèmes environnementaux auxquels la préfecture de la Binah est confrontée.

Selon le secrétaire général de CILPADI, Boukpassi Frédéric, cette compétition permettra d'inculquer à la jeunesse les valeurs de la citoyenneté environnementale dans la lutte contre les changements climatiques.

D'après le président d'organisation, Azote Essotina, cette compétition vise, entre autres, à inculquer à la jeunesse les notions de changements climatiques et agro-écologiques. Il s'agira, dit-il, d'amener les élèves à s'approprier des bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement.

La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général de la préfecture de la Binah, Kpelou Binidi, des chefs d'établissements, des élèves, des forces de l'ordre et de sécurité et des membres du CILPADI. ATOP/JAK/TJ



Les participants

TCHAMBA/LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT : **DES JEUNES DU CANTON DE GOUBI OUILLES POUR CONTRER LE PHENOMENE**



Les participants

la promotion de la citoyenneté et la consolidation de la paix au Togo», financé par le Fonds des nations unies pour l'enfance (UNICEF). Le but est de contribuer à la lutte contre les violences dans le milieu en impliquant les jeunes comme agents de changement, de prévention des violences de tout genre. Il s'est agi de faire de ces jeunes des promoteurs de cohésion sociale auprès de leurs pairs.

Les participants ont suivi des communications sur « Les droits des enfants » ; « Les violences basées sur le genre » et « La gestion des conflits ». Ces exposés ont été développés respectivement par la consultante en droit des enfants, Nina Esso Afi Kazoulé, la coordinatrice du projet, Rachimini Malam Moumouni, et M. Nao Aklesso, docteur en sciences de l'Education et de la formation.

Le chargé de programmes de l'ARS, Sitomé Kokou Sédoufia a fait savoir que le Togo fait face ces dernières années à une situation d'insécurité, amenant tous les acteurs de la société à conjuguer leurs efforts pour maintenir le climat de paix et de stabilité sociale. « *Le problème est que souvent dans la recherche des solutions pour maintenir ce climat de paix on met de côté les jeunes or ces derniers constituent un maillon non négligeable* », a-t-il ajouté. M. Sitomé a insisté sur la nécessité d'impliquer les jeunes en tant qu'acteurs de changement pour promouvoir les valeurs citoyennes. Il a exhorté les

participants à relayer les acquis de la formation autour d'eux afin de contribuer réellement à l'enracinement des valeurs de paix et de cohésion sociale dans leur canton.

Les participants ont exprimé leur satisfaction à l'issue de cette formation. « J'ai appris beaucoup de choses non seulement sur mes droits, mais aussi sur mon rôle dans la lutte contre l'extrémisme violent », a laissé entendre Mlle Edegnon Abiré, élève en classe de seconde au lycée Goubi. Elle promet sensibiliser ses camarades de classe sur les comportements suspects à dénoncer aux autorités compétentes pour lutter contre l'extrémisme violent. ATOP/JK/MEK

DOUFELGOU :

LES ACTEURS PREFECTORAUX INFORMES DE LA PROCHAINE CAMPAGNE NATIONALE DE DISTRIBUTION DE MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES



Les participants à la rencontre
responsabilités des acteurs impliqués.

Pour le directeur préfectoral de la Santé de Doufelgou, Dr King Delanyo Mawussi, la campagne nationale de distribution des moustiquaires imprégnées a pour but de contribuer à la réduction de la mortalité infantile due aux piqûres de moustiques. Il a indiqué que la période de distribution de ces moustiquaires n'est pas encore définie au plan national, cependant il est important de prendre des dispositions idoines avant le démarrage.

« Les agents de santé communautaires se préparent d'ores et déjà pour la phase de dénombrement de la population afin de définir exactement le nombre de moustiquaires nécessaires pour la préfecture », a-t-il fait savoir.

Le préfet de Doufelgou, président du CLO, Zato Kourah a invité chaque acteur à s'y mettre activement pour accompagner le gouvernement dans sa politique sanitaire.
ATOP/SG/AJA

KOZAH/ EDUCATION SEXUELLE COMPLETE DES JEUNES :

DES JOURNALISTES ANIMATEURS RENFORCENT LEURS COMPETENCES SUR LE SUJET A KARA

Kara, 10 jan. (ATOP) – Un atelier national de formation, pour la promotion de l'Education sexuelle complète (ESC) via les vidéos en milieu communautaire, regroupe du 9 au 11 janvier à Kara, vingt-trois journalistes animateurs des radios communautaires et télévision.

Cet atelier est à l'actif de l'Association togolaise pour le bien-être familial (ATBEF) avec l'appui technique et financier du gouvernement canadien et de l'IPPF ou fédération

internationale pour la planification familiale, région d'Afrique. Il entre dans le cadre de la mise en œuvre du projet : « Habilitier et autonomiser les jeunes grâce à la prestation de services de santé sexuelle et reproductive et d'éducation sexuelle complète fondée sur les droits ».



Les participants à l'issue de la cérémonie d'ouverture

en lien avec les droits en matière de la santé sexuelle et reproductive.

Durant trois jours de travaux, les participants vont prendre connaissance des modules relatifs aux objectifs de l'ESC, au concept genre, aux relations interprofessionnelles et à la diversité. Ils seront également outillés sur la santé sexuelle et reproductive, les différents types de violences, la citoyenneté sexuelle, le plaisir ou épanouissement sexuel, ainsi que sur la notion de la paire éducation.

A l'ouverture des travaux, le président régional du comité d'administration de l'ATBEF, section antenne grand nord, Tchinguilou Yao a d'abord souligné que cette formation s'inscrit dans la stratégie de l'ATBEF. « *Les animateurs que vous êtes constituent pour nous un pôle d'acteurs de la communication plus proche de la communauté et par l'animation à travers les émissions socioéducatives, cette formation vient à point nommé rapprocher l'ATBEF de la communauté à la base* », a-t-il indiqué.

Auparavant, la directrice exécutive de l'ATBEF, Noélie Koévi-Koudam avait relevé que sa structure fait de la question de l'ESC, son cheval de bataille pour répondre aux besoins des adolescents à travers l'offre de multiples services. Elle a émis le vœu qu'au terme de cette formation, les journalistes soient en mesure de comprendre tous les contours de la question liée à l'éducation sexuelle et qu'ils soient des relais d'informations au niveau communautaire.

Ce projet est en mis œuvre depuis 2019. A à ce jour, il a permis de mettre en place deux applications mobiles, notamment "Info Adojeunes" et "E-learning" qui permettent aux jeunes d'avoir accès aux informations sur la thématique en ligne et la téléconsultation pour des conseils ou avoir des ordonnances en ligne afin d'éviter les stigmatisations dans les centres. Grâce à ce projet, il a eu également l'ouverture des centres d'excellence jeunes pour diverses prestations. ATOP/TAL/AJA

CAMPAGNE D'HYGIENE BUCCO-DENTAIRE :

PLUS DE 4500 ELEVES DE 12 ECOLES PRIMAIRES DE LA PREFECTURE SENSIBILISES

Kara, 10 jan. (ATOP)- La campagne de sensibilisation sur l'hygiène bucco-dentaire en milieu scolaire, démarrée en décembre dernier dans la préfecture de la Kozah, a pris fin le lundi 9 janvier à l'Ecole Primaire Publique (EPP) de Kpangazibiyo, à 7 kilomètres d'Awandjélo, chef-lieu de la commune Kozah 3.

Cette campagne a été initiée par l'ONG OSSARA, grâce au soutien financier des partenaires allemands, notamment, Apo Bank Stiftung, MAXIM Markenproducte et Schiffer Dental Care Products.

L'objectif est de promouvoir l'éducation à la santé bucco-dentaire au sein des établissements scolaires en milieu rural en développant chez les jeunes élèves, les réflexes et les comportements idoines concernant l'hygiène et la santé de la bouche et des dents.

Au total, 4.500 élèves de 12 écoles primaires repartis, dans les trois premières communes de la préfecture, ont été touchés par cette campagne de sensibilisation. Elle a été marquée, entre autres, par la démonstration sur les techniques de brossage des dents, les recommandations nutritionnelles pour une santé bucco-dentaire optimale saine, le rappel du rôle de chaque dent et les différentes maladies inhérentes, ainsi que la distribution des kits d'hygiène bucco-dentaire aux élèves. Ceux-ci sont composés essentiellement d'une brosse à dent et d'un tube de pâte dentifrice de marques Coolfresh et Spearmint, adaptées aux enfants.



Dr. Tanang, démontrant les techniques pratiques de brossage des dents aux élèves

Dans toutes les écoles cibles, les initiateurs, accompagnés des praticiens de la santé buccodentaire ont rappelé l'importance de la santé bucco-dentaire et l'entretien des dents. Ils ont invité les apprenants, les parents et le corps enseignant à prendre conscience de la nécessité de prendre soin des dents et de consulter au moins une fois l'an un dentiste afin de garantir la santé et l'hygiène bucco-dentaire. Ils ont également exhorté les enfants à éviter les mauvaises habitudes telles que le tabagisme et la consommation d'alcool et à adopter des habitudes alimentaires saines.

« L'hygiène bucco-dentaire est considérée comme une composante de la santé des enfants car les pathologies bucco-dentaires dont la carie dentaire par leur fréquence chez beaucoup d'enfants, restent une cause de morbidité affectant l'apprentissage », a relevé Dr. Tanang Possowa, technicien supérieur dentostomato au CHR- Kara Tomdè.

Le chargé de la campagne de sensibilisation sur l'hygiène bucco-dentaire en milieu scolaire, Maana Alex s'est félicité de la bonne conduite des activités inscrites au programme de cette campagne. Selon lui, l'initiative vient en appui aux efforts déployés par les enseignants à travers les leçons et les applications pratiques en éducation pour la santé des enfants.

L'ONG OSSARA est une association de promotion de l'éducation, de la formation, de la santé et de la diversité culturelle. « OSSARA » en Lamba signifie « c'est bon ». ATOP/BH/AJA



Un apprenant, appliquant les enseignements reçus sur le brossage des dents

PREVENTION DE GROSSESSES EN MILIEU SCOLAIRE :
LES MAIRES DE LA REGION DE LA KARA APPELES
A PLUS D'ENGAGEMENT

Kara, 10 jan. (ATOP) – Une rencontre d'échanges et de partage avec les acteurs stratégiques des quinze communes de la région de la Kara du Projet de Prévention de Grossesses en milieu scolaire, Phase II (PPGP2), s'est tenue le lundi 9 janvier à Kara.

Cette activité est organisée par l'Association togolaise pour le bien-être familial (ATBEF) avec l'appui financier du Centre de recherche démographique international (CRDI). Elle s'inscrit dans le cadre de mise en place des approches

multisectorielles et transformatrices des rites et initiations pour les droits en santé sexuelle et de la reproduction des adolescentes. La rencontre de Kara a regroupé notamment les 15 maires de ladite région, les directeurs régionaux des services déconcentrés de l'Etat et deux chefs de cantons.

Cette activité a permis de renforcer l'implication de ces acteurs en mettant l'accent sur la responsabilité et l'engagement des maires dans la mise en œuvre de ce projet. Il s'est agi de faire le bilan de la première phase (2018-2021) du présent projet en relevant les spécificités régionales et communales et examiner les résultats de l'étude de base sur les rites et initiations effectuées dans le cadre de ce projet. Les participants ont suivi la présentation des résultats de la mise en œuvre de la deuxième phase (2021-2024) du projet.

En termes de bilan de la phase I, il ressort que l'approche multisectorielle expérimentée dans huit établissements scolaires pilotes a permis d'enregistrer des résultats satisfaisants. De dix cas de grossesses, on est parvenu à deux cas entre janvier 2018 et juin 2021. Cet effectif a connu une légère hausse entre avril et octobre 2020, due à la fermeture des écoles pour cause de la COVID19.

A travers la synergie des interventions en milieu scolaire et communautaire, plus de 80% de cas des grossesses sont réduits dans les établissements et communautés ciblés. A titre d'exemple au CEG Kétao, dans la commune Binah 2, avec plus de 1250 élèves inscrits, aucun cas de grossesse n'a été enregistré au cours de l'année académique 2020-2021. Cette réduction significative et les expériences capitalisées ont relevé que la réduction des grossesses est fonction de l'approche de synergie multisectorielle adoptée, d'où la nécessité pour l'ATBEF de reconduire le projet en sa phase II (2021-2024) avec de nouveaux fonds mobilisés pour porter à l'échelle cible, 250 établissements répartis dans 50 communes sur les 117 que compte le Togo.

La phase 2 du projet permet de vulgariser non seulement l'approche multisectorielle pour la prévention des grossesses précoces au sein des collèges mais aussi de documenter les liens entre rites et initiations avec la survenue des grossesses chez la jeune fille. Ces deux éléments fondamentaux constituent le fil conducteur de cette 2^{ème} phase dont l'objectif principal est la réduction significative sous le leadership des maires et chefs traditionnels, des cas de grossesses de jeunes filles adolescentes partout au Togo. L'étude de base sur ce projet quant à elle, a permis de ressortir le lien entre les rites, les initiations et les grossesses précoces.



Les participants

Le maire de la commune Kozah 1, Pidabi Pawoubadi a relevé que le phénomène de grossesses précoces est d'actualité et l'importance de la représentation de la jeune fille est une préoccupation majeure des autorités du pays. Il a fait savoir que cette rencontre d'échanges sur les approches de solutions et de partage d'expériences sur ce fléau interpelle les élus locaux à plus d'engagement. Il a souligné que par les actions de plaidoyers, tous les acteurs stratégiques doivent travailler en synergie et faire en sorte que le fléau soit définitivement enrailé en milieu scolaire avec zéro grossesse, car pour lui, « arracher la jeune fille précocement dans son parcours scolaire, c'est sombrer l'avenir de la jeunesse togolaise ».

La directrice exécutive de l'ATBEF, Noélie Koévi-Koudam, a indiqué que le PPGP est un projet mis en œuvre sur toute l'étendue de territoire. « Quand les élus locaux s'engagent véritablement, tout change car c'est eux les responsables de la mise en œuvre des plans de développement au niveau des communes. Nous pensons que cela peut avoir un impact sérieux sur le développement des communes et par conséquent sur la réduction des grossesses dans les établissements scolaires », a-t-elle souligné.

ATOP/TAL/TGB

KPELE/ RELIGION :

LA JOURNEE NATIONALE DE RECONNAISSANCE OBSERVEE A ADETA

Adéta, 10 jan. (ATOP)- La journée nationale de reconnaissance à Dieu a été observée le dimanche 8 janvier à Adéta sous le thème : « Venez célébrer Dieu de paix dans ton territoire ».



Autorités préfectorales et municipales de Kpele louant Dieu



Vue partielle des officiants

Cette rencontre spirituelle est initiée par la mairie de Kpélé 1 en collaboration avec les confessions religieuses chrétiennes de la commune. Elle s'est déroulée en présence du préfet de Kpélé, Mme Bléwoussi Ablavi Metsokewo, des maires de Kpélé 1 et 2, Apedoh Komlan Batchey et Xolali Komla Dotsou, des autorités administratives, religieuses et traditionnelles ainsi qu'une foule de fidèles chrétiens.

L'objectif est de manifester la reconnaissance et de rendre gloire à Dieu pour tous les bienfaits qu'il ne cesse d'accorder à la préfecture de Kpélé en particulier et au Togo en général. Il est aussi question de prier et de glorifier Dieu pour sa bonté, sa protection et ses merveilles sur le pays.

Cette soirée spirituelle a été marquée par des louanges, des chants, des adorations, des prédications et prières d'intersections dirigées par un collège de pasteurs et de prêtres.

S'inspirant de l'Épître de Paul à Timothée I, chapitre 2, les versets 2 et 3, le pasteur de l'EEPT, paroisse d'Adéta, Dakou Kokou a indiqué qu'il faut prier pour les gouvernants et les autorités afin d'avoir une vie calme et tranquille. L'officiant a demandé à Dieu d'accorder à chacun et chacune la santé et la sagesse pour le développement du pays.

Le maire de la commune Kpélé 1, Apedoh Komla Batchey a remercié, les autorités préfectorales, les différents intervenants et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement spirituel.

ATOP/SKD/AJA

DANYI :

LA POPULATION INFORMÉE SUR LES PROJETS EN COURS DANS LA PRÉFECTURE

Apéyémé, 10 jan. (ATOP) – La ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme, de l'Alphabétisation, Mme Adjovi Lonlonyo Apedoh- Anakoma a rencontré le dimanche 8 janvier à Apéyémé les cadres natifs de Danyi, les responsables des services déconcentrés de l'Etat, les chefs traditionnelles et les leaders d'opinion de la préfecture. Cette rencontre a permis de faire le point des réalisations des projets de développement en cours dans la préfecture de Danyi. Cette occasion a servi de cadre pour la ministre de présenter à la population ses vœux de santé, de paix et bonheur.



Vue de l'assistance



Table d'honneur (on reconnaît la ministre au milieu)

La ministre Mme Apedoh Anakoma a, à cette occasion, informé l'assistance sur les projets en cours et réalisés dans la préfecture notamment les réhabilitations de la route Kpélé Tsiko-Danyi, des pistes rurales, du centre social de Danyi Elavavanyo, des salles de classes et la construction de nouveaux bâtiments scolaires.

Mme Apedoh Anakoma a aussi annoncé à la population la construction prochaine d'un marché préfectoral moderne et de la direction préfectorale de l'Action sociale dans la localité. Elle a appelé ses frères et sœurs de Danyi à cultiver l'esprit d'union, de solidarité et de cohésion sociale pour permettre la bonne réalisation de tous les projets qui sont arrivés sur le Plateau de Danyi.

La ministre a rendu un hommage au chef de l'Etat pour son écoute attentive aux besoins de la population de Danyi et demandé à cette dernière de le soutenir et l'accompagner dans sa politique de développement, de paix et de sécurisation du pays pour booster hors du Togo les forces du mal.

Le préfet de Danyi, Folly Kuevi Kooko, l'adjointe au maire de la commune Danyi 2, Mme Essénam Goka et le chef du canton d'Atigla, Togbui David Kegba Tegli III ont remercié la ministre pour cette initiative qui leur a permis d'être au parfum des projets en cours dans la préfecture. ATOP/SKD/FD

**KLOTO/ 42^e ANNIVERSAIRE DU RAPPEL A DIEU DE TOGBUIGAN KOFFI APETOR II :
PLUSIEURS ACTIVITES MARQUENT L'EVENEMENT**



Les autorités administratives et coutumières lors d'une messe

Kpalimé, 10 jan. (ATOP) - Le Club de soutien à la chefferie et au développement de Kpalimé en collaboration avec la chefferie traditionnelle et la maison royale d'Agomé Kpalimé, le chef canton de Kpalimé a commémoré du 6 au 9 janvier la mémoire de feu Togbuigan Henry Koffi Apétor II, chef supérieur de la ville de Kpalimé à travers plusieurs activités.

Cette commémoration a été marquée par des messes catholiques (tridum), des cérémonies de libation et des réjouissances. Il s'agit à travers ces

manifestations d'inviter toutes les populations au-delà de celle de Kpalimé à se souvenir de lui.

Dans le cadre de cette commémoration, les organisateurs ont rénové et inauguré le palais de justice traditionnelle afin de lui donner un aspect attrayant. Par-delà la famille Apétor et de feu chef canton Togbuigan Hon VI, cette réalisation entend honorer tous les chefs de Kloto, qui venaient s'habiller du temps d'Apétor II, avant d'aller à toute manifestation officielle dans la ville.

Le président du Club de soutien à la chefferie et au développement de Kpalimé, Christian Folly Kossi a rappelé que feu Apétor II aimait tout le monde et donnait accès aux hommes ordinaires de venir à lui. « Il s'était consacré à l'éducation même des inconnus qu'il hébergeait. Il s'était pour la dignité de l'homme noir, pour la dignité du peuple Ewé, il a été l'un des héros de la lutte pour l'indépendance » a-t-il ajouté.

La rencontre a connu la présence des préfets de Kpélé et de Kloto, ainsi que du maire de Kloto 1 et des chefs traditionnels du grand Kloto.



Le palais royal rénové

Feu Togbuigan Henry Koffi Apétor II a été intronisé en 1933 et décédé le 6 janvier 1981 après 48 ans de règne.

ATOP/AYH/BV

DOSSIER

TCHAMBA/RESTAURATION DU COUVERT VEGETAL :

LA REGENERATION NATURELLE ASSISTEE, UNE TECHNIQUE DE REBOISEMENT EFFICACE

Par Joseph KANDA



Une souche en régénération naturelle

La Régénération naturelle assistée (RNA) est la technique fortement préconisée par la direction préfectorale de l'Environnement et des Ressources forestières, pour la restauration des terres dans la préfecture de Tchamba. Pourquoi l'ARN est-elle une technique importante parmi les techniques de la restauration des écosystèmes ? Et quels sont ses avantages spécifiques ?

Le directeur préfectoral de l'Environnement et des Ressources forestières de Tchamba, Cdt. Ouro-Tchédré

Bana, relève que la régénération naturelle assistée consiste à protéger et gérer les repousses naturelles (pousses) que produisent les souches d'arbres et arbustes dans les champs. Elle peut également s'opérer par des semencements par semis directs pour permettre d'enrichir la biodiversité. « Au fur et à mesure qu'on défriche pour des activités champêtres, il y a des rejets des arbres coupés qui repoussent l'année suivante. La RNA consiste donc à laisser quelques souches de ces rejets lors des opérations de reboisement. Si par exemple il y a trois souches, on laisse une ou deux qui vont accompagner les nouveaux plants pour la restauration », a-t-il expliqué. Il est observé, dit-il, trois types de régénération à savoir la régénération par semis, drageons et rejets.

Cdt. Ouro-Tchédré précise que l'ARN est une technique importante parmi celles de la restauration des écosystèmes. Les recherches ont montré que cette approche est une solution louable, basée sur la nature, pour restaurer les terres, tout en fournissant les services écosystémiques comme de l'eau propre (la RNA améliore la pluviométrie, permet une bonne infiltration de l'eau dans le sol et protège les terres contre l'érosion hydrique) et un sol sain dont les gens ont besoin pour prospérer.



Cdt Ouro-Tchédré

Les avantages de la régénération naturelle des forêts ?

Le Cdt Ouro-Tchédré a confié que la RNA permet, entre autres, à chaque paysage forestier de conserver ses espèces naturelles d'origine lors des opérations de reboisement. Il souligne que l'ARN peut restaurer beaucoup plus de terre, beaucoup plus

rapidement que la plantation active, car elle nécessite très peu d'intervention humaine. « Avec cette approche d'ici 10 ans, ces plants naturels qui sont déjà adaptés à leur milieu vont accompagner les nouveaux dans leur croissance. Le couvert végétal sera conservé et avec les campagnes de reboisement initiées par le gouvernement on pourra atteindre le milliard d'arbres escomptés », a-t-il poursuivi. Un autre avantage de cette technique, selon le Cdt. Ouro-Tchédré est que dans les zones dont la terre subit une forte pression humaine, principalement en raison du pâturage du bétail et de l'expansion agricole, la RNA est le seul moyen de garantir que la terre restaurée retrouve la structure et la composition de l'habitat naturel de la flore et de la faune locale. La RNA, affirme le directeur préfectoral de l'Environnement, peut également créer des emplois et apporter des revenus aux propriétaires fonciers, car il doit y avoir quelqu'un pour protéger la nouvelle reprise végétale en construisant des clôtures, en patrouillant pour éviter des incendies, en empêchant le bétail d'entrer, en collectant des graines et en produisant des semis, ainsi qu'en surveillant les progrès. Il a aussi souligné que pour les agriculteurs, les éleveurs et les communautés locales, la RNA est une arme importante pour lutter contre le changement climatique.

L'adhésion de la population à la RNA

Au regard de ces nombreux avantages, cette approche est accueillie favorablement par les acteurs impliqués dans la restauration du couvert végétal. El Hadj Djigba Abdou Chakour, un jeune pépiniériste, possédant dans le canton d'Alibi I à 8km au sud de Tchamba (Commune Tchamba1), une ferme qu'il reboise, dit que « Depuis que la direction préfectorale de l'Environnement et des Ressources forestière nous a fait découvrir l'utilité de la RNA, je la pratique sur mes terres. Je produis des pépinières dont une partie est destinée à ma propre terre, mais je laisse quelques souches grandir avec les nouveaux plants et ça marche. C'est une méthode très efficace que je conseille à tout le monde ».



La forêt communautaire d'Alibi 1

Pour M. Tcha Essoesinam, cultivateur dans le canton de Goubi à 50 km de Tchamba (Commune Tchamba 3), la RNA est une technique qu'il pratiquait bien avant que les autorités ne s'y intéressent. « J'ai hérité cette pratique de mes parents qui avaient un sens aigu du respect et de la protection des arbres. C'est une bonne chose que l'Etat propose cette approche aux populations pour protéger l'environnement », a-t-il confié.

La RNA peut aider le Togo à respecter ses engagements nationaux en matière de climat, de biodiversité et de restauration, tout en, offrant une valeur récréative, de l'eau propre et des opportunités économiques grâce aux produits médicinaux, de construction, alimentaires et artisanaux issus des forêts protégées. Il incombe donc aux investisseurs, partenaires techniques et financiers, propriétaires fonciers locaux et aux populations d'accompagner cette approche du gouvernement pour l'atteinte de ces objectifs.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

EN AFRIQUE DU SUD, UNE INJECTION PREVENTIVE CONTRE LE VIH SEDUIT DEJA LES AUTORITES

Johannesbourg, (RFI) - La PrEP (pour prophylaxie préexposition), un médicament proposé aux personnes à risque pour les protéger du VIH, existait déjà sous forme de comprimé. Mais, désormais, une version injectable (CAB-LA) a été développée par un laboratoire anglais. En Afrique du Sud, les autorités de régulation des médicaments ont d'ores et déjà approuvé son utilisation, malgré des incertitudes concernant son futur coût.

On connaissait déjà les effets de la PrEP sous forme de comprimé, qui offre un taux de protection de plus de 90 % en empêchant le virus de se fixer lors de son entrée dans le corps, et évitant donc les contaminations même lors de rapports sexuels à risque. Mais, désormais, une injection à base de cabotégavir, à recevoir tous les deux mois, serait beaucoup plus efficace, car plus pratique qu'un médicament qu'il ne faut pas oublier d'avaler tous les jours.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande d'ores et déjà son utilisation, qui permettra de faciliter le recours à la prévention, notamment dans les pays qui ont un fort taux de prévalence, alors que le médicament est déjà disponible aux États-Unis.

Or, avec plus de 7 millions de Sud-Africains porteurs du VIH, et près de 200.000 nouvelles infections par an, le pays de Nelson Mandela rêve de déployer rapidement ce nouvel outil, et des projets tests ont déjà été mis en place notamment auprès des jeunes femmes.

Si le prix est adapté, le gouvernement pourrait ainsi rendre cette nouvelle injection de prévention disponible dans le pays à plus large échelle en six mois.

OUI, MAIS À QUEL PRIX ?

La question financière reste en effet cruciale. Sous sa forme actuelle, l'injection reste beaucoup trop chère. Mais un accord a été négocié avec l'organisation du Medicines Patent Pool (MPP) pour la proposer à prix réduit dans 90 pays à revenus faibles et intermédiaires, dont l'Afrique du Sud. Cependant, on ignore toujours le prix final. Et, dans la nation arc-en-ciel, ces incertitudes rappellent le combat mené dans les années 2000 pour obtenir des traitements contre le Sida à prix abordable.

Lise Jamieson, du bureau de recherche en économie de la santé et de l'épidémiologie (HE²RO) de Johannesburg, a calculé quel serait un prix rentable pour Pretoria : *« Aux États-Unis, le prix actuel s'établit autour de 22.000 dollars par an, ou 3.000 dollars par injection. Ce prix sera très sans doute réduit : le Medicines Patent Pool est déjà parvenu à faire cela avec d'autres médicaments par le passé, explique Lise Jamieson au micro de Claire Bargelès de la rédaction Afrique. Mais nous, nous avons construit ce qu'on appelle un modèle épidémiologique, pour calculer à quel prix cette version injectable doit être mise sur le marché local pour être aussi rentable que si on augmentait la distribution du médicament oral. [...] Et, selon nos estimations, ce prix devrait être entre 9 et 14 dollars par injection, ou entre 60 et 100 dollars par an. Donc moins d'un 1% du prix actuel aux États-Unis ! »*

Et la chercheuse de conclure : *« Si le médicament est trop cher, personne n'aura les moyens d'y avoir accès et cela soulève des questions éthiques : pourquoi produire un médicament si on ne peut pas le fournir aux populations qui en ont le plus besoin ? ».*

RFI

PROCES DU 28-SEPTEMBRE EN GUINEE :**MOUSSA DADIS CAMARA CAMPE SUR SA LIGNE DE DEFENSE**

Conakry, (RFI) - En Guinée, le procès du massacre du 28 septembre 2009 a repris le lundi 9 janvier. Celui qui dirigeait la junte à l'époque, Moussa Dadis Camara, a persisté dans sa ligne de défense : ce jour-là, il n'a donné aucune instruction à ses troupes pour réprimer la manifestation de l'opposition.

Les comparutions de Moussa Dadis Camara se suivent et se ressemblent. Il répète sa version, qu'il développe depuis son premier interrogatoire, continue de se dédouaner, décrit un gouvernement et une armée qu'il ne contrôlait pas totalement.

Le 28 septembre 2009 ? Il était dans son bureau, assure-t-il, et il n'a donné aucune instruction à ses troupes pour réprimer la manifestation de l'opposition. Dadis désigne le principal responsable du massacre selon lui : c'est Aboubacar Diakité, alias Toumba, son aide de camp à l'époque. Ce dernier qui a reconnu s'être rendu au stade.

« J'EN AI DÉJÀ SUFFISAMMENT PARLE LES SEMAINES PASSÉES »

Pour le reste, l'ex-putschiste reste évasif, refuse d'aborder même certains éléments de l'histoire. Ce sont les avocats des victimes qui interrogent Moussa Dadis Camara. « *Je ne saurais répondre à cette question, maître* », réplique-t-il plusieurs fois. « *J'en ai déjà suffisamment parlé les semaines passées* ». « *M. le président, je voudrais savoir : après le massacre, est-ce que vous avez fait au moins un communiqué pour présenter les condoléances à la famille des victimes ?* » Réponse identique : « *Je n'ai pas de réponse à cette question, maître.* » Moussa Dadis Camara répète cette phrase sans cesse.

Comme lors de ses dernières comparutions, l'ancien dirigeant se mure dans le silence. Il refuse de reconnaître sa responsabilité :

« De tels carnages s'effectuent pendant votre règne. Êtes-vous indirectement et moralement responsable, oui ou non ?

- Non, je ne suis pas pénalement responsable. Moralement, je suis choqué, même à l'heure où je suis assis. »

Cette nouvelle comparution de Moussa Dadis Camara n'a rien apporté de nouveau. Après les parties civiles, le tribunal demandera à la défense de poser des questions. Un moment très attendu par les Guinéens. La confrontation avec les avocats de Toumba s'annonce tendue, vigoureuse. Maître Paul Yomba Kourouma a prévenu au mois de décembre : « *J'ai demandé à mon confrère qui assure avec moi la défense de Toumba de l'asphyxier, mais de ne pas le tuer, pour que moi-même je l'achève* », fin de citation. RFI

LE SECRETAIRE GENERAL DE L'ONU SALUE LE LANCEMENT DE LA PHASE FINALE DE LA TRANSITION POLITIQUE AU SOUDAN

New York, 9 jan. (XINHUA) - Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a salué le lundi 9 janvier le lancement de la phase finale du processus politique visant à rétablir une transition dirigée par des civils au Soudan, a déclaré son porte-parole.

Cette étape s'appuie sur les progrès réalisés lors de la signature de l'Accord-cadre politique le 5 décembre 2022. Il s'agit d'une étape cruciale dans le processus visant à réaliser les aspirations du peuple soudanais à la démocratie, à la paix et au développement durable, a indiqué dans une déclaration Stéphane Dujarric.

L'ONU, par le biais du mécanisme trilatéral composé de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), de l'Union africaine (UA) et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), reste déterminée à soutenir ce processus et à aider le Soudan à parvenir à un accord politique définitif au cours des prochaines semaines, a-t-il affirmé.

"Pour garantir un règlement durable de la crise, le secrétaire général souligne l'importance d'inclure le plus large éventail possible de parties prenantes au Soudan, dont les femmes, les jeunes et la société civile. Il exhorte également les principales parties prenantes n'ayant pas signé l'accord du 5 décembre à se joindre au processus politique. Enfin, il souligne l'importance d'un soutien international fort et coordonné au processus politique dans le cadre du mécanisme trilatéral", a-t-il déclaré. XINHUA

SPORTS

LE COMEX DE LA FTF A ÉCHANGE AVEC LES ARBITRES DES CHAMPIONNATS NATIONAUX

Lomé, 10 jan. (ATOP)-Le Comité Exécutif de la Fédération Togolaise de Football a échangé le lundi 9 janvier avec les arbitres qui sont souvent désignés pour diriger les matchs des championnats nationaux.

Cette rencontre entre le Comex de la FTF et les hommes en noir fait suite à des contestations envers les arbitres qui deviennent récurrentes ces derniers jours lors des championnats nationaux de football de première division (D1) et de deuxième division (D2).

Parfois virulentes, ces contestations ont conduit la Fédération Togolaise de Football (FTF) à faire l'analyse de la situation et prendre de nouvelles résolutions avec les arbitres après la tenue de la 10ème journée de D1 et du 8ème chapitre de la D2 organisées la semaine passée.

Sans se cacher derrière les faux-fuyants, le président de la FTF, le Colonel Guy Akpovy a rappelé aux arbitres qu'ils sont des acteurs indispensables qui doivent pleinement jouer leur rôle dans l'organisation des compétitions. « Vous avez un rôle majeur à jouer pour garantir le respect des règles, protéger le jeu et assurer une équité entre les participants », a-t-il déclaré lors de la rencontre qui s'est tenue au siège de la FTF.

Après avoir invité les arbitres à rester justes dans leur mission, le président de la FTF les a conviés à être en mesure de prendre des décisions difficiles conformément aux lois du jeu.

Au nom du Comité Exécutif de la FTF, le Colonel Guy Akpovy a aussi insisté sur le travail d'équipe, la collaboration entre arbitres et arbitres assistants, et l'utilisation manifeste des accessoires de communication des arbitres pour des prises de décisions et des rendements meilleurs. Il a par ailleurs exhorté les arbitres à se perfectionner afin de devenir les meilleurs possibles. « N'oubliez pas que vous représentez non seulement l'arbitrage, mais aussi le football togolais de façon générale. Soyez donc fiers de votre travail et mettez tout en œuvre pour le faire correctement. Je vous invite à prendre de bonnes décisions sur les terrains et à faire preuve de concentration lors des matchs », a déclaré le président de la FTF.

Avant le début des championnats nationaux, la FTF avait initié des stages de renforcement de capacités et des cours MA à l'endroit des arbitres. Aussi d'après le Comité Exécutif de la FTF, le statut particulier de l'arbitrage et de l'arbitre sera proposé pour les officiels de match. Il s'agit d'un document qui définira l'organisation,

l'administration et le développement de l'arbitrage, ainsi que la fonction de l'arbitre, ses relations avec les composantes du football.

FTTtogo.com

COUPE DU MONDE FEMININE 2023 :

L'ARBITRE TOGOLAISE VINCENTIA AMEDOME SELECTIONNEE

Lomé (FTFtogo.com) -L'arbitre internationale Vincentia Amédomé continue à écrire de la plus belle des manières son histoire sur le continent.

La togolaise fait partie des arbitres sélectionnés pour diriger les matchs de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, qu'organise cette année l'Australie & la Nouvelle-Zélande.

Au total 33 arbitres dont Vincentia Amédomé, 55 arbitres assistantes et 19 arbitres assistants vidéo ont été sélectionnés par la FIFA sur la base de leur niveau et de leurs performances lors de récentes compétitions nationales et internationales.

Selon l'instance faîtière du football mondial, les arbitres sélectionnés satisfont aux exigences du plus haut niveau en matière d'arbitrage féminin.

“Les candidats retenus participeront à des séminaires préparatoires à Doha et Montevideo. Pour la première fois dans l'histoire des Coupes du Monde, des femmes officieront en tant qu'arbitres vidéo”, écrit la FIFA.

Pour la première fois dans l'histoire de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, six femmes ont été sélectionnées pour officier en tant qu'arbitres assistantes vidéo.

Initié en 2020, le projet « En route pour Australie / Nouvelle-Zélande 2023 » a permis à plus de 170 candidates et candidats de suivre une préparation intensive, qui s'est toutefois avérée plus compliquée que prévu car de nombreuses activités en présentiel ont dû être annulées en raison de la pandémie.

En janvier et février, les arbitres sélectionnés participeront à des séminaires préparatoires au cours desquels ils analyseront des extraits vidéos de situations de matches réelles. En 2022, Mme Amédomé a pris part à différentes compétitions, notamment la CAN féminine au Maroc, le Mondial féminin des moins de 20 ans au Costa Rica, et la Ligue des Champions féminine de la CAF dont elle a été l'arbitre de la finale.

La togolaise entrera dans l'histoire du CHAN en devenant lors de la 7ème édition qu'organise l'Algérie du 13 janvier au 4 février 2023, la deuxième femme à arbitrer un match de cette compétition après l'Ethiopienne Lydia Tafesse. Elle sera d'ailleurs la toute première togolaise à officier un match de cette compétition réservée aux joueurs locaux.

FTFtogo.com

FOOTBALL/ COUPE "CONCORDE" A DANYI :

PEDA FC D'APEYEME ET TODOME AKPIM FC SE NEUTRALISENT EN OUVERTURE

Apéyémé, 10 jan. (ATOP)-Un tournoi de football doté de coupe dénommé « la concorde » a démarré le dimanche 8 janvier à Apéyémé. En match d'ouverture, PEDA FC d'Apéyémé et Todomé Akpim FC ont fait match nul 0-0.

Le coup d'envoi de cette compétition a été donné par la ministre l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, Adjovi Lolonyo Apedoh Anakoma en présence du promoteur du tournoi Me Alain Gogan, des autorités sportives, administratives, traditionnelles et d'une foule.

Le match d'ouverture âprement disputé n'a pas connu de round d'observation. Les deux formations se sont jetées dans la bataille développant un football plaisant, bien apprécié par le public. La mi-temps est intervenue sur un score vierge.

A la reprise, les joueurs de PEDFA FC mènent des incursions dans le camp adverse sans pour autant ouvrir le score. La fatigue ayant gagné les deux sélections, le jeu a baissé d'intensité dans les dernières minutes de cette confrontation qui a pris fin sur le score de 0-0.



La ministre de l'Action sociale (au fond) donnant le coup d'envoi du tournoi

En lançant le tournoi, la ministre a demandé aux arbitres d'être responsables, imposants, impartiaux et surtout au-dessus de leur tâche afin que cette compétition se termine à la satisfaction totale de toute la population. Elle a exhorté les supporters à éviter les provocations et les violences et aux joueurs de cultiver l'esprit de fair-play.

Le promoteur du tournoi a souligné que ce tournoi vise à promouvoir l'amitié et la fraternité dans le milieu afin de rassembler les jeunes autour du football pour parler de développement, de concorde, de paix, de solidarité en ces moments très sensibles où la population est appelée à chasser et combattre l'extrémisme violent. « Le football pour nous, est un moyen d'apporter le message de paix prôné par le chef de l'Etat à la population afin de faire de Danyi, une ville pilote de la concorde nationale et de l'harmonie au sein des peuples vivant sur le même territoire », a-t-il confié.

Vingt clubs repartis en 4 poules prennent part à ce tournoi.

ATOP/SKD/TD

Copyright, ATOP. Tous droits réservés